BCGE SYNCHRONY (CH) FUNDS – BCGE Synchrony (CH) Defensive (CHF)

Rapport annuel au 15 mars 2014

Table des matières

Direction et organisation	2
Informations aux investisseurs	3
Distribution du revenu net 2013/2014	3
Politique d'investissement	3
• Aperçu	4
Compte de fortune	4
Compte de résultats	5
Inventaire de la fortune	6
Liste des transactions	8
• Commissions	g
Office de dépôt	g
Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire	9
• TER et PTR	9
Rapport de performance	10
Méthodologie	11
Méthodologie de calcul de l'indice de référence	11
Rapport abrégé de la société d'audit	12





Quai de l'Ile 17 Case postale 2251 CH-1211 Genève 2 Rue du Maupas 2 Case postale 6249 CH-1002 Lausanne

www.bcge.ch

www.gerifonds.ch

Direction et organisation

Conseil d'administration

Stefan BICHSEL Président

Directeur général, BCV

Christian PELLA Vice-président

Patrick BOTTERON Membre Directeur, BCV

Florian MAGNOLLAY Membre

Christian BEYELER Membre

Société de direction

GERIFONDS SA Rue du Maupas 2, case postale 6249 1002 Lausanne

Christian CARRON, directeur Bertrand GILLABERT, directeur adjoint Nicolas BIFFIGER, sous-directeur Antonio SCORRANO, sous-directeur

Banque dépositaire

BCV, Lausanne

Société d'audit

PricewaterhouseCoopers SA Case postale 1172, 1001 Lausanne

Comité de surveillance

Constantino CANCELA, président, BCGE
Christian CARRON, vice-président, GERIFONDS SA
Cécile HUBER-LUQUIENS, membre, BCGE
Haroldo JIMENEZ, membre, BCGE
Axel MOSER, membre, BCGE
Didier THEYTAZ, membre, BCGE
Michel TURRIAN, membre, BCGE
Frédéric NICOLA, membre, GERIFONDS SA

Distributeurs

- Banque Cantonale de Genève, Genève
- Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
- Toutes les autres banques cantonales
- Banque Arner SA, Lugano
- · Banque Coop SA, Bâle
- Banque Heritage SA, Genève
- Banque Hypothécaire de Lenzbourg, Lenzbourg
- Banque J. Safra Sarasin SA, Bâle
- · Bank zweiplus SA, Zurich
- Deutsche Bank (Suisse) SA, Genève
- · Diapason Commodities Management SA, Prilly
- · Hyposwiss Private Bank Genève SA, Genève
- InCore Banque SA, Zurich
- · Leumi Private Bank SA, Zurich
- Lienhardt & Associés Banque Privée Zurich SA, Zurich
- Lloyds Bank Plc, Londres, succursale de Genève
- MFM Mirante Fund Management SA, Lausanne
- Piguet Galland & Cie SA, Yverdon-les-Bains
- · PKB Privatbank SA, Lugano
- · Privatbank Von Graffenried AG, Berne
- Swisscanto Asset Management SA, Berne
- Union Bancaire Privée, UBP SA, Genève

Domiciles de souscription et de paiement

Banque Cantonale de Genève, Genève BCV, Lausanne

Gestion du fonds



GERIFONDS SA a délégué la gestion du compartiment du BCGE SYNCHRONY (CH) FUNDS – BCGE Synchrony (CH) Defensive (CHF) à la Banque Cantonale de Genève.

Informations aux investisseurs

1) Société de direction

Modification au sein du Conseil d'administration de GERIFONDS SA :

- au 1er mai 2013 : départ de M. Jayet et nomination de M. Botteron
- au 1er janvier 2014 : M. Pella n'est plus premier conseiller juridique BCV

L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a constaté la conformité légale des modifications susmentionnées.

2) Modification du contrat de fonds

Des modifications du contrat de fonds ont été publiées le 21 mai 2013 dans la Feuille officielle suisse du commerce (FOSC) et sur la plateforme électronique www.swissfunddata.ch. Ces modifications ont porté, en particulier, sur les dénominations de l'ombrelle et des compartiments, l'univers autorisé des fonds cibles, les politiques de placement des compartiments, les fonds cibles liés, la répartition des risques, les prix d'émission et de rachat des parts, les rémunérations et frais à la charge de l'investisseur et à la charge de la fortune des compartiments ainsi que l'utilisation du résultat.

L'ombrelle a modifié sa dénomination de BCGE RAINBOW FUND en BCGE SYNCHRONY (CH) FUNDS et celle du compartiment de Defensive (CHF) en BCGE Synchrony (CH) Defensive (CHF).

Les modifications du contrat de fonds ont été approuvées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA le 25 juin 2013, avec entrée en vigueur au 28 du même mois. Le dispositif de la décision FINMA a été publié sur www.swissfunddata.ch et dans la FOSC, respectivement les 26 et 28 juin 2013.

Distribution du revenu net 2013/2014

Date Ex : 18.06.14 Payable : 23.06.14

				Montant pour porteurs de parts domiciliés en Suisse à l'étranger				argne de l'UE
Affidavit	No coupon	Monnaie	Brut par part	Impôt anticipé fédéral moins 35%	Net par part	Net par part	TID-CH	TID-UE
Oui	10	CHF	0.3000	0.1050	0.1950	0.3000	0.0000	0.0000

Politique d'investissement

L'objectif du compartiment BCGE (CH) Defensive (CHF) est la préservation du capital et le rendement régulier. Les risques sont inférieurs à la moyenne, les fluctuations de capital étant minimales.

Le compartiment investit sa fortune à raison de:

- 55% au minimum et jusqu'à 100%, directement ou indirectement via des parts de placements collectifs et des instruments financiers dérivés, en obligations de débiteurs privés ou de droit public du monde entier;
- 45 % au maximum, directement ou indirectement via des parts placements collectifs et des instruments financiers dérivés, en actions de sociétés du monde entier;
- 25% au maximum en avoirs en banque à vue ou à terme.

L'unité de compte du compartiment est le franc suisse (CHF).

Le compartiment peut effectuer des placements dans d'autres monnaies que celle de son unité de compte.

Aperçu	Période	Devise des	16.03.13	16.03.12	16.03.11	16.03.10
	comptable	classes	15.03.14	15.03.13	15.03.12	15.03.11
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable		CHF	104'739'695.81	108'260'135.60	108'089'407.06	114'005'745.31
Portfolio Turnover Rate (PTR)			33.75%	12.20%	50.78%	23.15%
Parts en circulation à la fin de la période comptable			998'323	1'033'973	1'062'576	1'103'893
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable		CHF	104.92	104.70	101.72	103.28
Distribution par part		CHF	0.30	0.50	0.45	0.60
Total Expense Ratio (TER) synthétique			1.66%	1.72%	1.74%	1.72%

Les chiffres et indications mentionnés dans ce rapport font référence à des événements passés et n'offrent aucune garantie quant aux résultats futurs.

Compte de fortune

(Valeurs vénales)	15.03.14	15.03.13
Avoirs en banque		
à vue	11'084'829.01	7'887'255.28
Valeurs mobilières		
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs	39'406'025.00	51'140'450.00
Parts d'autres placements collectifs	54'017'883.13	48'889'985.15
Autres actifs	389'643.92	458'899.97
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	104'898'381.06	108'376'590.40
Autres engagements	-158'685.25	-116'454.80
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	104'739'695.81	108'260'135.60

Evolution du nombre de parts	Période comptable	16.03.13	16.03.12
		15.03.14	15.03.13
Position au début de la période comptable		1'033'973	1'062'576
Parts émises		92'244	80'714
Parts rachetées		-127'894	-109'317
Position à la fin de la période comptable		998'323	1'033'973

Variation de la fortune nette du fonds

Fortune nette du fonds au début de la période comptable	108'260'135.60	108'089'407.06
Distribution prévue lors de la dernière clôture annuelle	-516'986.50	-478'159.20
Solde des mouvements de parts	-3'757'806.07	-2'933'040.06
Résultat total	754'352.78	3'581'927.80
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	104'739'695.81	108'260'135.60

Г	1	г	
		_	

Compte de résultats	Période comptable	16.03.13	16.03.12
•	P	15.03.14	15.03.13
Revenus			
Revenus des avoirs en banque			
à vue		787.48	1'403.07
Revenus des valeurs mobilières			
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres			
titres de créance et droits-valeurs		984'043.04	1'083'102.75
Parts d'autres placements collectifs		323'707.53	468'796.99
Rétrocessions sur fonds de placement		59'708.43	70'039.73
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus		-3'050.93	4'006.00
Total des revenus		1'365'195.55	1'627'348.54
Charges			
Intérêts passifs		-5.57	0.00
Bonifications réglementaires			
Commission forfaitaire de gestion		-1'377'205.45	-1'392'681.25
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus		8'947.85	-4'871.54
Total des charges		-1'368'263.17	-1'397'552.79
Décultat net avant aivetements		-3'067.62	220,705.75
Résultat net avant ajustements		-3 007.02	229'795.75
Ajustements fiscaux 4)		326'775.15	239'001.24
Résultat net		323'707.53	468'796.99
		400/450 04	7471047.00
Gains et pertes de capital réalisés		100'452.31	717'817.82
Résultat réalisé		424'159.84	1'186'614.81
Gains et pertes de capital non réalisés		330'192.94	2'395'312.99
Résultat total		754'352.78	3'581'927.80
Utilisation du résultat			
Résultat net		323'707.53	468'796.99
Report de l'année précédente		12'289.11	60'478.62
Résultat disponible pour être réparti		335'996.64	529'275.61
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		299'496.90	516'986.50
Report à compte nouveau		36'499.74	12'289.11
Total		335'996.64	529'275.61

16'737'561.32 15.96

Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

Luxembourg

voiitaii o		omptable			
ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale en %
Valeurs mobilie	ères cotées en bourse				
Parts d'autres	placements collectifs				28'812'921.02 27.46
IE0004766675	Comgest Growth Europe Fund Cap.	65'000	EUR	16.21	1'278'130.13 1.22
IE00B464TQ22	GLG Japan CoreAlpha Equity -I H- CHF	6'150	CHF	176.81	1'087'381.50 1.04
Irlande					2'365'511.63 2.26
	B	71500	1100	100.55	11000170407 404
	Parvest SICAV - Equity USA Mid Cap -Classic- Cap.	7'500 425	USD	199.55 2'226.55	1'303'784.87 1.24 1'147'889.50 1.09
	UNI-GLOBAL SICAV - Equities Europe -SA- EUR Cap. Alken Fund SICAV - European Opportunities -R- Cap.	7'500	EUR	189.01	1'719'589.35 1.64
	Fidelity Funds SICAV - America Fund -Y-ACC-USD Cap.	165'000	USD	14.76	2'121'598.71 2.02
	UNI-GLOBAL SICAV - Equities US -SA- USD Cap.	1'000	USD	1'445.27	1'259'046.96 1.20
	BCGE Synchrony (LU) Bonds (CHF) -I- Cap.	190'000	CHF	99.45	18'895'500.00 18.01
Luxembourg	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		-		26'447'409.39 25.20
Obligations					39'406'025.00 37.57
CH0016590538	3 % Deutsche Pfandbriefbank 03-15 NT	2'500'000	CHF	104.10 %	2'602'500.00 2.48
	3 1/8 % CFF 03-14 NT	2'000'000	CHF	101.67 %	2'033'400.00 1.94
	3 1/8 % DekaBank Deutsche Girozentrale 04-15 NT	1'000'000	CHF	105.20 %	1'052'000.00 1.00
	3 % ASIF III 04-15 NT	1'250'000	CHF	104.65 %	1'308'125.00 1.25
	2 7/8 % Stadt Zuerich 04-14	1'000'000	CHF	100.47 %	1'004'700.00 0.96
	2 % Province of Ontario 05-14	2'500'000	CHF	100.92 %	2'523'000.00 2.41
	2 1/8 % Rabobank Nederland 05-17 NT	3'000'000	CHF	105.95 %	3'178'500.00 3.03
CH0023743740	2 3/8 % Total Capital 06-16	3'000'000	CHF	103.95 %	3'118'500.00 2.97
	2 3/8 % Caisse Francaise de Financement Local 06-16	3'000'000	CHF	104.00 %	3'120'000.00 2.97
CH0025817898	2 3/4 % Centr. LdG Bques Cant. CH 06-14 Serie 366	1'000'000	CHF	100.68 %	1'006'800.00 0.96
CH0108928745	1 3/4 % CFF 10-15 NT	3'000'000	CHF	101.43 %	3'042'900.00 2.90
CH0110738546	1 7/8 % BNP Paribas 10-15	3'000'000	CHF	101.66 %	3'049'800.00 2.91
CH0111490972	2 % GECC 10-15	2'000'000	CHF	101.49 %	2'029'800.00 1.94
	2 % ANZ Banking Group 07-16 NT	3'000'000	CHF	103.95 %	3'118'500.00 2.97
	1 3/8 % Norwegian State Railways 10-17	3'000'000	CHF	104.15 %	3'124'500.00 2.98
	1 1/2 % OEKB 11-16	1'000'000	CHF	102.55 %	1'025'500.00 0.98
_	7/8 % Centr. LdG Bques Cant. CH 12-18 Serie 418	3'000'000	CHF	102.25 %	3'067'500.00 2.92
CHF					39'406'025.00 37.57
Valeurs mobilie	ères non cotées en bourse				
Parts d'autres i	placements collectifs				25'204'962.11 24.03
	SaraSelect Classe -P CHF-	1'500	CHF	778.78	1'168'170.00 1.11
Suisse					1'168'170.00 1.11
FR0010558841	Mandarine Gestion Mandarine Valeur FCP -I- Cap.	340	FUR	4'927.17	2'032'147.21 1.95
FR0010612754	•	6'000	USD	261.53	1'366'991.16 1.30
	Metropole Gestion - Metropole Selection FCP -W-	5'000	EUR	230.88	1'400'344.92 1.33
France	•				4'799'483.29 4.58
IE00B23Z8S99	Legg Mason Royce US Small Cap Opportunity -Premier- Cap.	6'000	USD	173.00	904'253.70 0.86
	Comgest Growth Emerging Markets Fund -I- USD Cap.	30'000	USD	31.74	829'509.03 0.79
IE00B62TFX49	Comgest Growth GEM Promising Companies -I- USD Cap.	58'000	USD	15.16	765'984.77 0.73
Irlande					2'499'747.50 2.38
LU0132668087	UBAM SICAV - Swiss Equity -IC- Cap.	6'500	CHF	241.56	1'570'140.00 1.50
LU0141249424	. , .	65'000	CHF	148.31	9'640'150.00 9.19
LU0196034663			EUR	36.17	1'173'683.49 1.12
LU0225244705	Edgewood L Select SICAV - US Select Growth - USD IC- Cap.	450	USD	3'606.66	1'413'873.84 1.35
LU0329573405	Threadneedle (Lux) SICAV - Pan European Equities -IE- Cap.	45'000	EUR	32.37	1'766'989.28 1.68
LU0431993079	JPMorgan Funds SICAV-Emerg. Markets Opportunities C Cap.	USD 4'400	USD	305.95	1'172'724.71 1.12
1					4017071504 00 45 00

BCGE SYNCHRONY (CH) FUNDS – BCGE Synchrony (CH) Defensive (CHF) Numéro de valeur: 1 822 141

Unité de compte du fonds :

CHF

7

Avoirs en banque à vue	11'084'829.01	10.57
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option		
et autres titres de créance et droits-valeurs	39'406'025.00	37.57
Parts d'autres placements collectifs	54'017'883.13	51.49
Autres actifs	389'643.92	0.37
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	104'898'381.06	100.00
Autres engagements	-158'685.25	
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	104'739'695.81	

Cours de change EUR 1 = CHF 1.21305

USD 1 = CHF 0.87115

Risques sur instruments dérivés selon Commitment I

Total	augmentant l'engagement	0.00
Total	réduisant l'engagement	0.00

Genre d'instrument FI (Futures indices) OI (Options indices) DT (Devises à terme) IRS (Interest Rate Swap)

FT (Futures taux) OA (Options actions) WA (Warrants actions)
FMP (Futures matières premières) OMP (Options métaux précieu: MP (Métaux précieux)

Informations supplémentaires et opérations hors-bilan

Valeurs mobilières prêtées pour une durée illimitée à la date du bilan : 0.00

Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan : 0.00

Montant du compte prévu pour être réinvesti : 0.00

Indication sur les Soft Commission Agreement : La direction du fonds n'a conclu aucune convention dite de «soft commissions».

500'000

1'000'000

3'000'000

Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN Désignation Achats 2) Ventes 3)

Positions ouvertes à la fin de la période comptable

Parts d'autres pla	acements collectifs		
CH0001234068	SaraSelect Classe -P CHF-		350
FR0010558841	Mandarine Gestion Mandarine Valeur FCP -I- Cap.		110
FR0011468602	Metropole Gestion - Metropole Selection FCP -W-	5'000	
IE0004766675	Comgest Growth Europe Fund Cap.		10'000
IE00B23Z8S99	Legg Mason Royce US Small Cap Opportunity -Premier- Cap.		1'250
IE00B464TQ22	GLG Japan CoreAlpha Equity -I H- CHF	6'150	
IE00B52QBB85	Comgest Growth Emerging Markets Fund -I- USD Cap.	30'000	
IE00B62TFX49	Comgest Growth GEM Promising Companies -I- USD Cap.	58'000	
LU0132668087	UBAM SICAV - Swiss Equity -IC- Cap.		750
LU0141249424	Swisscanto (LU) Money Market Fund FCP - CHF -B- Cap.		2'750
LU0154245756	Parvest SICAV - Equity USA Mid Cap -Classic- Cap.		1'000
LU0191819951	UNI-GLOBAL SICAV - Equities Europe -SA- EUR Cap.		75
LU0196034663	Henderson Horizon SICAV-Pan European Smaller Companies -12-	26'750	
LU0225244705	Edgewood L Select SICAV - US Select Growth - USD IC- Cap.		125
LU0235308482	Alken Fund SICAV - European Opportunities -R- Cap.		3'000
LU0318939179	Fidelity Funds SICAV - America Fund -Y-ACC-USD Cap.	185'000	20'000
LU0329573405	Threadneedle (Lux) SICAV - Pan European Equities -IE- Cap.	10'000	5'000
LU0334251120	UNI-GLOBAL SICAV - Equities US -SA- USD Cap.		500
LU0431993079	JPMorgan Funds SICAV-Emerg. Markets Opportunities C Cap. USD	2'825	
LU0851563733	BCGE Synchrony (LU) Bonds (CHF) -I- Cap.	165'000	
Obligations	O O / Destable Discelled (Level OO 45 NT	75,000	
CH0016590538	3 % Deutsche Pfandbriefbank 03-15 NT	75'000	
CH0112262982	2 % ANZ Banking Group 07-16 NT	1'500'000	
CH0124295756	1 1/2 % OEKB 11-16	500'000	

Positions fermées en cours de période comptable

Parts d'autres pl	acements collectifs		
FR0007046578	HSBC Private Wealth Managers Europe Value FCP -C- Cap.		20'000
FR0010256412	Natixis Actions US Value FCP -I- Cap.	3	12
IE00B3CCJC95	Guinness Global Energy Fund -E- USD		65'500
IE00B40ZVV08	Metzler Intl Invest-Metzler European Smaller Companies -B-		5'500
IE00B4VRKF23	Comgest Growth Emerging Markets Fund -I- EUR Cap.		20'000
LU0040507039	Vontobel Fund SICAV - Emerging Markets Equity -B- Cap.		1'500
LU0075056555	BlackRock Global Funds SICAV - World Mining Fund -A2- Cap.		10'000
LU0327175351	Polunin Funds SICAV - Developing Countries Fund -A- Distrib.	400	1'800
LU0447829101	UBAM SICAV - Local Currency Emerg. Market Bond -IC- Cap.	2'500	30'000
LU0575377527	Ashmore SICAV - Local Currency Fund -Institutional CHF-	2'500	70'000
Obligations			
CH0016192566	2 3/8 % Natixis 03-13 NT		2'750'000
CH0017863397	2 7/8 % Bayerische Landesbank 04-14 NT		1'250'000
CH0023444810	2 3/8 % Bank of Scotland 05-13 NT		1'750'000
CH0026497401	3 % GECC 06-13		3'000'000

1 1/8 % Stadt Wien 10-14

2 3/4 % Centr. LdG Bques Cant. CH 07-13 Serie 378

3 1/4 % Centr. LdG Bques Cant. CH 07-13 Serie 379

CH0030725789

CH0032410349

CH0110950356

¹⁾ Arrondi ou non selon le contrat de fonds en vigueur à la date de clôture

²⁾ Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options

³⁾ Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

⁴⁾ Selon une communication de l'Administration fédérale des contributions

⁵⁾ En pour-cent de la fortune nette du fonds

9

Commissions

BCGE SYNCHRONY (CH) FUNDS	Commission d'émission en faveur des distributeurs	Indemnité de rachat pour frais accessoires	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée
- BCGE Synchrony (CH) Defensive (CHF)	max. 2.50 %	aucune	1.30 %

La direction du fonds peut verser des indemnités de distribution aux distributeurs et partenaires de distribution (distributeurs autorisés, directions de fonds, banques, négociants en valeurs mobilières, compagnies d'assurances, gestionnaires de fortune, partenaires de distribution plaçant les parts de fonds exclusivement auprès d'investisseurs institutionnels dont la trésorerie est gérée à titre professionnel).

La direction du fonds peut en outre accorder des rétrocessions aux investisseurs institutionnels détenant des parts du fonds pour des tiers d'un point de vue économique (compagnies d'assurances-vie, caisses de pensions et autres institutions de prévoyance, fondations de placement, directions et sociétés suisses de fonds, directions et sociétés étrangères de fonds, sociétés d'investissement).

La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Le taux maximal des commissions de gestion des fonds cibles dans lesquels le fonds peut investir est de 3%.

Office de dépôt

SIX SIS SA, Zurich Swisscanto Funds Centre Ltd, Londres Swisscanto Funds Centre Ltd, Luxembourg

Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public sont évalués selon les cours du marché principal. D'autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible sont évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour la détermination de la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs ouverts de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à la valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement à une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus.

Les avoirs en banque sont évalués avec leur montant plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur nette d'inventaire d'une part d'un compartiment est obtenue à partir de la valeur vénale de la fortune du compartiment, réduite d'éventuels engagements du compartiment, divisée par le nombre de parts en circulation. Il y a arrondi à deux décimales.

TER et PTR

Le TER et le PTR ont été calculés conformément à la «Directive pour le calcul et la publication du TER et du PTR de placements collectifs de capitaux » publiée par la Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA le 16 mai 2008.

Rapport de performance

		2004 depuis le 4 mai	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014 au 15 mars
Performance en CHF												
Rendement total net (VNI)	%	1.88	5.33	1.90	2.28	-11.49	9.58	-0.46	-4.22	4.63	3.52	-0.65
Nom de l'indice Indice composite défensif – en CHF Composition: voir p. 11												
Rendement de l'indice	%	1.65	3.41	1.41	2.18	-2.87	7.72	1.12	2.95	3.34	4.14	-0.35
Fortune nette du fonds	mio CHF	38.5	74.9	100.8	110.9	99.0	107.0	115.0	104.7	106.7	106.8	104.7
En % du total des fonds dirigés	%	1.00	1.60	1.77	1.95	2.11	1.77	1.74	1.61	1.59	1.49	1.43
Fortune totale des fonds dirigés	mio CHF	3'851.4	4'663.9	5'710.7	5'685.1	4'686.0	6'037.3	6'591.6	6'505.7	6'688.8	7'165.4	7'300.5
Mesures externes de risque - Corrélation - Volatilité - Risque actif (tracking error) - Bêta - Ratio de Sharpe	% %	0.60 1.48 1.23 0.72 1.54	0.61 1.97 1.58 0.86 2.33	0.54 2.08 1.79 0.76 0.22	0.20 2.62 2.71 0.38 -0.08	0.48 6.33 6.43 0.48 -2.21	0.53 4.01 4.15 0.47 2.29	0.59 3.79 3.21 0.70 -0.17	0.86 6.13 3.22 1.18 -0.71	0.83 2.69 1.52 1.11 1.75	0.83 3.25 1.85 0.92 1.13	0.91 1.52 0.68 1.22 –1.94
- Taux de placement hors risque	%	0.5983	0.7297	1.4445	2.4774	2.4987	0.3928	0.1900	0.1590	-0.0615	-0.1375	-0.1200

Notes

- 1. La fréquence de calcul de la performance des fonds est la même que celle de la VNI.
- 2. Aucun effet de levier significatif n'existe dans les fonds dirigés.
- 3. Pourcentage du compartiment investi dans des régions non couvertes par l'indice: non significatif.
- 4. Composition de l'indice: voir page 11.
- 5. La performance est calculée sur la valeur nette d'inventaire, après déduction de l'ensemble des commissions et frais prévus aux articles 18 et 19 du contrat du fonds.
- 6. GERIFONDS SA a délégué la gestion du compartiment du fonds BCGE SYNCHRONY (CH) FUNDS à la Banque Cantonale de Genève.
- 7. L'indice de référence a été rebalancé à partir du 16.03.08 afin de mieux refléter la politique d'investissement du compartiment.
- 8. Les données historiques de 2008 ont été recalculées à fin 2009 afin de tenir compte de l'indice de référence en Total Return net.

Méthodologie

- 1. Les titres sont évalués au cours du marché, en date de comptabilisation.
- 2. La performance est calculée sur la valeur nette d'inventaire (VNI) des fonds en tenant compte de la distribution.
- 3. La fréquence de calcul de la performance des fonds est la même que celle de la VNI.
- 4. La performance est calculée frais de gestion et d'opérations déduits.
- 5. Les rendements sont chaînés géométriquement (méthode «time-weighted return»).
- 6. Les mesures de risque présentées (volatilité et ratio de Sharpe) sont calculées sur l'année en cours. En cas de changement de fréquence en cours d'année de la série analysée, les mesures sont calculées comme la moyenne des différentes sousséries annualisées.
- 7. Corrélation: corrélation entre la performance du fonds et celle de son indice.
- 8. Volatilité: écart-type annualisé de la série de rendements.
- 9. Tracking error: écart-type annualisé de la différence de la performance du fonds et de son indice.
- 10. Bêta: pente résultante d'une régression linéaire entre la performance du fonds et celle de son indice.
- 11. Ratio de Sharpe: moyenne des rendements annualisés du fonds moins le taux sans risque divisé par la volatilité de la performance du fonds.
- 12. Annualisation de l'écart-type: multiplication par la racine de 250 pour une série journalière, 52 pour une série hebdomadaire et 12 pour une série mensuelle.
- 13. Les frais et commissions d'émission ou de rachat des parts ne sont pas pris en compte dans le calcul de performance.
- 14. Les impôts anticipés récupérables sur les revenus des placements sont provisionnés à la date ex.
- 15. Des informations complémentaires sur les politiques de calcul et de présentation des performances sont disponibles sur demande.
- 16. Les taux et répartitions des commissions forfaitaires de gestion sont mentionnés plus haut dans le rapport.
- 17. La date de création du compartiment correspond toujours à la date de création de la première classe lancée.

Méthodologie de calcul de l'indice de référence

Indice composite équilibré

Le compartiment BCGE Synchrony (CH) Defensive (CHF) est un fonds d'allocation d'actifs mondiaux, base franc suisse, avec un profil de risque défensif, reflétant la stratégie de la Banque Cantonale de Genève (BCGE). L'indice de référence a été rebalancé à partir du 17.03.08 afin de mieux refléter la politique d'investissement du compartiment.

Indice de référence

L'indice de référence reflète l'allocation globale des actifs. Les trois composantes prises en compte dans le calcul sont le LIBOR CHF 3 mois pour les liquidités, le Citigroup World Government Bond Swiss Index pour les obligations et le MSCI Daily TR Net World GDP pour les actions.

Les poids attribués à ces classes d'actifs reflètent les moyennes du mandat dit «Défensif» de la BCGE.

10% Liquidités: taux LIBOR CHF 3 mois

(avant le 17.03.08: 20%)

L'évolution du taux LIBOR CHF 3 mois est le taux de rémunération utilisé pour les money market funds.

70% Obligations: Citigroup WGBI Swiss Index 3 à 5 ans

Le compartiment obligataire est constitué en majorité d'obligations helvétiques.

20% Actions: MSCI Daily TR Net World GDP

(avant le 17.03.08: 10% MSCI World TR net)

Cet indice reflète les capitalisations boursières de tous les marchés principaux au monde, ajustées pour le flottant de chaque action.

Méthodologie de calcul

La pondération des trois classes d'actifs prises en considération dans le calcul de l'indice de référence est stable et ne varie pas dans le temps.

La performance de l'indice de référence est la somme des performances des trois composantes, pondérées par les pourcentages de chacune des classes mentionnées ci-dessus, et chaînées géométriquement.

Le calcul de l'indice de référence débute avec une base 100 au 4 mai 2004.

12

BCGE SYNCHRONY (CH) FUNDS

Rapport abrégé de l'organe de révision selon la loi sur les placements collectifs au Conseil d'administration de la société de direction de fonds sur les comptes annuels 2014

Au Conseil d'administration de la société de direction de fonds du fonds de placement BCGE SYNCHRONY (CH) FUNDS

Rapport abrégé de l'organe de révision selon la loi sur les placements collectifs sur les comptes annuels

En notre qualité de société d'audit selon la loi sur les placements collectifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de placement BCGE SYNCHRONY (CH) FUNDS avec les compartiments BCGE Synchrony (CH) Defensive (CHF), BCGE Synchrony (CH) Balanced (CHF), BCGE Synchrony (CH) Balanced (CHF), BCGE Synchrony (CH) Dynamic (CHF), BCGE Synchrony (CH) Dynamic (EUR) et BCGE Synchrony (CH) World Equity (CHF) comprenant le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b—h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC) pour l'exercice arrêté au 15 mars 2014.

Responsabilité du Conseil d'administration de la société de direction de fonds

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions de la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus incombe au Conseil d'administration de la société de direction de fonds. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration de la société de direction de fonds est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 15 mars 2014 sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et à l'art. 127 LPCC ainsi que celles régissant l'indépendance (art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

PricewaterhouseCoopers SA

Jean-Sébastien Lassonde

Violaine Augustin-Moreau

Expert-réviseur Auditeur responsable

Lausanne, le 8 juillet 2014